



Le service public, on l'aime, on le défend

Présents :

La rectrice, Mme Jung infirmière conseillère technique, la SG, Mr Klipfel chargé de la gestion des équipements sanitaires, les 2 DASEN

Représentants de la FSU, FO, SGEN, SNALC, SNPDEN-UNSA (syndicat des chefs d'établissement)

Médecin de l'ARS, Dr Baro

La situation générale de l'épidémie COVID-19 :

Présentation de la situation par Mme Emilie Baro, médecin de l'ARS

■ Situation générale :

- ▶ Depuis septembre 2021 : 1608 décès liés à la covid (chiffre proche des épidémies grippales des saisons antérieures).
- ▶ Le variant Omicron reste majoritaire ; quelques cas du variant BA2
- ▶ Amélioration de la situation sanitaire.
 - ◆ Diminution nette des sollicitations de la médecine d'urgence.
 - ◆ Niveau d'occupation des lits de « soin critique » est comparable à celui de la même période de l'année dernière 21.02 : 53%
 - ◆ Passage aux urgences moins important avec Omicron (fièvre, fatigue moins de prob ORL).
- ▶ Baisse du taux d'incidence dans toutes les classes d'âge mais qui reste très au-dessus des vagues précédentes (diminution importante durant les congés), taux des 0-9ans à 876, des 10-19 ans à 1089, des 20-29 ans à 1216, des 30-39 ans à 1479.
- ▶ La grippe est actuellement au stade pré-épidémique en Grand Est ; le taux de contamination de la gastro-entérite est élevé.
 - services d'urgences moins saturés qu'en janvier, car moins de formes pulmonaires graves avec Omicron

■ Temps de réponses aux questions des organisations syndicales :

Le taux d'incidence était en baisse durant les congés. Comment cela va-t-il évoluer à partir de la reprise ?

L'ARS s'attendait à avoir un pic de contamination début février puis un pic d'hospitalisation mi-février. On est donc sorti de cette période. Cependant, l'immunité à la covid est de courte durée. Donc il y a un risque d'augmentation du taux d'incidence. Cependant, on peut espérer qu'avec l'arrivée de la belle saison, le réflexe d'aérer les locaux augmente, ce qui contribuera à la baisse de la transmission du virus.

Comment expliquez-vous que le taux de vaccination 5-19 ans soit faible ? L'ARS va-t-elle mener une campagne d'incitation à la vaccination en direction de ces populations ?

Les parents des 5-11 ans voient peu de bénéfice individuel à la vaccination. La vaccination n'empêche pas d'être malade, ni de transmettre le virus. D'autant qu'avec le variant Omicron, les vaccins actuels n'ont pas la même efficacité par rapport à la transmission.

Cependant, les données évoluent très rapidement. Pour l'heure, il n'y a pas de campagne de vaccination prévue. La Haute Autorité de Santé recommande de plus de ne pas se vacciner dans les trois mois qui suivent une infection à la covid.

Que pensez-vous de la levée des gestes barrière annoncée par le gouvernement, notamment pour ce qui concerne le port du masque ?

Santé Publique France considère que l'efficacité du port de masque en intérieur n'est pas prouvée (ce qui ne veut pas dire que ce n'est pas utile).

Cela veut-il dire que nous allons vers une levée du port du masque pour les élèves et un port obligatoire pour les personnels et les adolescents ?

L'ARS n'est pas informée de la volonté du gouvernement et apprend par voie de presse ses décisions.

(après l'affirmation que l'efficacité du port du masque n'est pas prouvée un certain émoi dans l'assistance...s'en est suivi un long rétropédalage de la rectrice qui en a appelé au principe de précaution...)

Intervention de Mme la Rectrice : on ne peut pas dire que le port du masque sur les enfants ne soit pas sans effet. Dire le contraire contredirait toutes les pratiques hospitalières. On sait que le port du masque fait écran à la transmission d'un virus quel qu'il soit.

Cependant, pour ce qui concerne le port du masque par les jeunes enfants, il faut faire la distinction entre les enfants de maternelle et les enfants de l'école élémentaire qui ont une conscience des geste barrière plus marquée que des petits enfants : le gouvernement considère, peut-être, que les conséquences du port du masque chez les très jeunes enfants sont pires (en terme de socialisation et relation sociale) que les conséquences sanitaires liées au non port du masque.

Le gouvernement prend des décisions en fonction des avancées scientifiques : ce qui peut être considéré comme acté à un moment peut être remise en cause avec la connaissance de l'épidémie et l'évolution des variants.

L'infirmière conseillère technique participant relate les recommandations du médecin épidémiologiste de Santé Publique France Grand Est : il est nécessaire de respecter strictement tous les gestes barrières.

La FSU intervient pour rappeler que notre organisation syndicale défend la santé et la protection des personnels. Elle constate que ceux-ci sont épuisés, écoeurés de la manière dont le ministre les a traités. Il serait donc catastrophique de s'entendre dire que le port du masque n'est pas d'une utilité qui serait démontrée.

Mme la Rectrice affirme percevoir la pénibilité du port du masque.

Situation en milieu scolaire :

■ Concernant le 1^{er} degré :

- ▶ À la veille des vacances d'hiver, 531 classes étaient fermées dans l'académie (soit 2,66%). Le 22 février, 69 classes étaient fermées (soit 0,36%)
 - ◆ 725 enseignants étaient absents (soit 11%) avant les vacances
 - ◆ à la rentrée 8 % de personnels absents, les services académiques estiment que ce taux d'absentéisme est conforme au taux habituel (8%).
- ▶ Dans l'académie, depuis janvier, 46 contractuels ont été recrutés dont 17 retraités, 20 lauréats du concours du CRPE sur LC sont désormais PES (3 lauréats ont refusé la proposition de recrutement).
- ▶ Dans le Bas-Rhin :
 - ◆ 70 enseignants contractuels ont été recrutés depuis septembre, 11 lauréats du concours du CRPE sur LC sont affectés dans le département.
 - ◆ M^r le DASEN note que le recrutement d'enseignants supplémentaires permet l'amélioration de la capacité de remplacement, avec des conséquences immédiates sur le maintien de classes ouvertes.
- ▶ Dans le Haut-Rhin :
 - ◆ M^r le DASEN note, lui aussi, une baisse de la pression du remplacement pour covid.
 - ◆ Depuis la reprise, les enseignants spécialisés des RASED et les conseillers pédagogiques ne sont plus mobilisés pour prendre en charge l'enseignement dans les classes d'enseignants absents.
 - ◆ Retour à la normalité du point de vue des formations : elles vont reprendre dans le respect strict des gestes barrières.

■ Concernant le 2nd degré :

- ▶ 927 enseignants étaient absents à la reprise.
- ▶ 76 contractuels ont été recrutés depuis janvier (3 PSY EN, 66 enseignants, 7 CPE)
- ▶ Les remontées quotidienne et bimensuelle des cas covid chez les élèves sont toujours attendues des chefs d'établissements.

La FSU a interrogé Mme la Rectrice sur les leviers de remédiation et de rattrapage envisagés afin de compenser une partie des heures de cours manquant aux élèves du fait de la pandémie, d'autant que certains élèves ont pris un retard considérable.

Mme la Rectrice déplore une situation « attristante ». Elle remarque que depuis septembre 2020, elle a doté les collèges et lycées de moyens supplémentaires en heures. Toutefois, elle constate que les personnels ne sont pas, aujourd'hui, en capacité d'assurer ces heures supplémentaires qui ne sont pas « consommées », et s'interroge sur les capacités des élèves d'absorber plus d'heures de cours.

Aux organisations syndicales faisant remarquer qu'il faut limiter les seuils de classe pour permettre une meilleure scolarisation, **Mme la Rectrice** répond qu'elle considère

que les dotations en terme de moyens pour les collèges sont suffisantes ; qu'une division collège a une dotation horaire de 26h+3h, ce qui laisse donc 3 heures de marge pour faire des dédoublements, et qu'à cela s'ajoute une dotation complémentaire.

Mme la Rectrice estime que la solution aux difficultés des élèves pourrait résider dans l'expérimentation pédagogique des équipes : travailler autrement avec les élèves, explorer les pistes pour travailler sur d'autres temps et espaces scolaires avec les élèves.

La FSU intervient alors pour affirmer que s'il convient de se saisir de la crise sanitaire pour faire évoluer les choses, ce n'est pas au détriment des statuts des personnels et pas en augmentant les heures supplémentaires.

La FSU rappelle ses revendications : ce que nous réclamons, ce ne sont pas des aménagements, mais des créations de postes.